

Trophées Départementaux Jeunes Règlement Saison 2022-2023

1) Généralités :

1.1 Les Trophées Départementaux Jeunes (TDJ) sont des compétitions fédérales départementales officielles, autorisées et homologuées par la Ligue PACA de Badminton, organisées par le Comité de Badminton du Var (ci-après désignée par "Bad83") pour les catégories d'âge Mini - Poussin à Cadet.

1.2 La gestion et le suivi des TDJ sont délégués à la Commission Jeune Départementale (CJD) ou les responsables du Comité Bad83.

1.3 La CJD est responsable devant les élus de la Ligue qui statue.

1.4 Les objectifs des TDJ sont de permettre aux jeunes joueurs d'accéder à une première expérience de compétition, la catégorie visée est un public de masse.

1.5 Pour tous cas non prévu par le présent règlement de la compétition, les règlements de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) pour les compétitions officielles prévalent.

1.6 Pour tous les autres cas non prévus par le présent règlement et par les règlements de la FFBaD, la CJD pourra prendre les dispositions les plus appropriées dans l'intérêt de la compétition.

2) Calendrier des TDJ :

2.1 Il y a un ensemble de 5 TDJ pour la saison à venir, voire 6 si le calendrier le permet.

2.2 Tous les TDJ se joueront uniquement en simple.

3) Modalités d'inscription et de qualification :

3.1 Dans ce qui suit, "J" représente le jour de la compétition. Le rétro-planning prévisionnel d'un TDJ est le suivant :

- J-9 : Date limite des inscriptions par les clubs et date de prise en compte du CPPH.
- J-4 : Envoi aux clubs des convocations.

Ce rétro-planning est adapté pour certaines étapes à cause des vacances scolaires.

3.2 Seuls sont admis à participer à un TDJ les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs de la Ligue et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule le TDJ.

3.3 Les inscriptions sont réalisées uniquement dans le formulaire d'inscription en ligne sur Badiste.fr, par les joueurs ou par les clubs.

3.4 Lorsqu'un mineur participe à un TDJ, les responsables légaux du mineur ainsi que le mineur participant s'engagent à respecter le Règlement Complémentaire des Compétitions (RCdC) de Bad83 en vigueur, notamment sur l'application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs.

3.5 Le montant de l'inscription est fixé, par Bad83, à 12 €.

3.6 Aucune inscription n'est retenue pour les clubs qui ne sont pas en règle du solde de tout compte avec Bad83 à la date limite d'inscription.

3.7 Les droits d'inscription sont facturés par Bad'83 et doivent être versés par les clubs après chaque TDJ et au vu des tableaux définitifs.

3.8 Les Minibads feront l'objet d'un tableau à part entière. Les Minibads, Poussins, Benjamins et Minimes peuvent se surclasser s'ils respectent les conditions suivantes :

- Obtenir la victoire dans sa catégorie d'âge dans le Top le plus élevé au TDJ précédent.
- Lors du CRJO précédant immédiatement la date limite d'inscription du TDJ à réussir à sortir de poule du tableau le plus élevé de sa catégorie d'âge.
- Les doubles surclassements sont possibles mais une demande doit être réalisée dans les temps auprès du Cadre Technique Départemental dont le rôle sera de statuer sur la demande.
- Lors d'une inscription en surclassé, le cadre technique et les élus de Bad83 doivent être mis en copie de l'envoi de la feuille d'inscription, afin de vérifier que le joueur concerné a rempli les pré - requis précédents.

Le surclassement impose les mêmes contraintes aux joueurs surclassés que ceux de la catégorie où ils se surclassent.

4) Tableaux :

4.1 Les têtes de séries et têtes de poules sont positionnées selon le Top Fédéral (Poona) conformément à la date de prise en compte du CPPH de [l'article 3.1](#).

4.2 La constitution des tableaux est faite en fonction des catégories d'âge. Chaque catégorie d'âge est divisée en TOP en fonction du CCPH des joueurs inscrits dans la catégorie et du nombre d'inscrits (ex : SH minime TOP A, SH minime TOP B etc...)

4.3 Dans la mesure du possible, les poules de 4 ou plus seront priorisées dans tous les Tops. En cas de demi-finale , un match pour la troisième place sera mis en place.

4.4 Si besoin, les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper ou modifier les TOP / ou catégorie d'âge .

4.5 En cas de forte affluence, la CJD se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrit dans les tableaux, pour cela, les mesures suivantes sont appliquées dans cet ordre :

- Toutes les filles sont retenues (à condition d'avoir fait l'inscription dans les délais).
- En cas de forte affluence, les joueurs hors département ne sont pas prioritaires

- Les garçons sont retenus en fonction de leur CPPH, ceux qui ont le CPPH le plus élevé de la catégorie d'âge sont mis en Liste d'Attente par ordre décroissant de CPPH.

5) Organisation d'un TDJ :

5.1 Chaque TDJ a lieu sur une journée, le samedi ou le dimanche, les matchs débutent le matin à partir de 9h00 et se déroulent toute la journée. Dernier match lancé à 19h30 le samedi et 18h00 le dimanche.

5.2 Les joueurs peuvent jouer leurs matchs avec un maillot floqué à leur prénom et/ou leur nom.

5.3 Les joueurs sont autorisés à recevoir des conseils (tactiques et de jeu) pendant leurs matchs entre les points et aux arrêts de jeu à 11 et 21.

6) Arbitrage :

6.1 Les Juge-Arbitres (JA) officiants sur les TDJ sont désignés par la CJD en lien avec le Cadre Technique Départemental.

6.2 Les éventuels arbitres ou Juges de Ligne sont désignés respectivement par la CJD ou par l'organisateur, sous le contrôle du JA principal.

6.3 L'arbitrage peut être également réalisé par de jeunes arbitres et/ou de jeunes officiels UNSS, licenciés FFBaD.

6.4 Sur les tableaux Poussins, une tierce personne (de préférence sans lien de parenté aux joueurs) peut venir aider les joueurs à comptabiliser leurs points, ainsi qu'à se positionner sur leur demi-terrain respectif.

7) Volants :

7.1 Le volant officiel est désigné dans Poona et il est utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux.

7.2 Les volants ne sont pas fournis, sont à la charge des joueurs et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volant-s-plumes-de-badminton>

8) Respect de la discipline :

8.1 Les TDJ se déroulent dans le respect des règlements disciplinaires fédéraux.

8.2 Les clubs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant un TDJ pour lequel ils souhaitent porter réclamation, comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD.

9 Forfait :

9.1 Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "FORFAIT" après la date de tirage au sort (voir Art 2.17 du RGC). Il doit prévenir le Comité Bad83 au plus vite, de sa non-participation et adresser par courrier postal, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à la CLOT (competition@liguepacabad.org). Il doit aussi joindre les pièces justificatives au club organisateur pour que son remboursement soit effectif (cf. droits d'engagements art 3.1.5 du RGC).